



STU/70<sup>e</sup> Conseil/22/012  
 Juin 2022

## COTISATIONS 2022

Les collègues qui rejoignent le STU à partir du 1<sup>er</sup> juin bénéficient d'une cotisation réduite de 50 %.

## MEMBERSHIP DUES 2022

Colleagues who join STU from the 1st of June benefit from a membership fee reduced by 50%.

### SERVICES GÉNÉRAUX

### PROFESSIONNELS

Grade	Cotisation de juin à décembre (en €)	Cotisation annuelle (en €)	Prélèvement trimestriel (pour adhésion année complète) (en €)	Grade	Cotisation de juin à décembre (en €)	Cotisation annuelle (en €)	Prélèvement trimestriel (pour adhésion année complète) (en €)
G-1	27	54	13,50	P-1	45	90	22,50
G-2	29,50	59	14,75	P-2	59	118	29,50
G-3	33	66	16,50	P-3	76	152	38,00
G-4	36,50	73	18,25	P-4	91,50	183	45,75
G-5	40,50	81	20,25	P-5	106,50	213	53,25
G-6	45	90	22,50	D-1	116	232	58,00
G-7	49,50	99	24,75	D-2	126	252	63,00
				ADG	147,50	295	73,75

	SERVICES GÉNÉRAUX		PROFESSIONNELS	
Arrangements contractuels/Contractual Arrangements Services de restauration/Catering Services	Juin - Décembre 7,50 €	Janvier - Décembre 15 €	Juin - Décembre 15 €	Janvier - Décembre 30 €
Membres associés / Associate members	Juin - Décembre 7 €	Janvier - Décembre 14 €	Juin - Décembre 10,50 €	Janvier - Décembre 21 €
Délégations, ONG, OIG	Juin - Décembre 17,50 €		Janvier - Décembre 35 €	

**Tous les stagiaires travaillant au Siège peuvent bénéficier des facilités accordées aux membres du STU sans adhésion au syndicat sur la période de leur stage (sur présentation de justificatifs).**

Les fonctionnaires travaillant à mi-temps peuvent acquitter une cotisation divisée par deux.

Staff working half-time pays half the membership fee.